



MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JUILLET 2020
N°15

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE PINISOLU DE L'EXERCICE 2019

Date de la convocation :
27/07/2020

Nombre de membres
Composants l'Assemblée : 15

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 09

Nombre de votants : 10

Quorum : 08

Secrétaire de séance
M. CERVIOTTI
Jean-Louis

L'an deux mille vingt, le vendredi 31 juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. COGGIA François, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. COGGIA François, M. AMPART Jean Claude, M. DANIELLI François, Mme DELFINI Viviane, M. LAPORTE Bernard, M. SPADA Sébastien, M. CERVIOTTI Jean Louis, M. MALATESTA Ludovic, Mme AIUTI Dominique.

ETAIENT ABSENTS : M. COGGIA Jean Dominique, M. RAFFALLI Louis, M. CAVIGLIOLI Etienne, Mme BIFERALLI Martine, Mme ANDREI Brigitte.

ABSENT REPRESENTÉ : Mme PADRONA Françoise donne procuration à M. LAPORTE Bernard.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20200731-BPLOT2020-BF

Accusé certifié exécutoire

Considérant :

Les résultats de l'exercice 2019 précédemment validés et définitivement arrêtés dans le compte administratif ;

Les résultats :

- de la section de fonctionnement : excédent de 1 014 551.99 €**
- de la section d'investissement : solde négatif de 1 777 700.00 €**

il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2019 sur l'exercice 2020 de la manière suivante :

compte 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé : 1 014 551.99 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20200731-BPLOT2020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/08/2020